

BULLETIN

RETRAITE.E.S

FSU 61

N° 2
Janvier 2017

SFRD-FSU 61

Espace associatif
La Pyramide
2, avenue de Basingstoke
61000 Alençon

Courriel:
fsu61@fsu.fr

Site départemental:
sd61.fsu.fr

Section Fédérale Départementale des Retraité.e.s de la FSU 61

Remise du rapport sur la laïcité et la Fonction publique

A l'occasion de l'anniversaire de la loi de 1905 consacrant la séparation des églises et de l'État, la FSU réaffirme son attachement au principe de laïcité. C'est sur ses bases que la société fonctionne, assurant le respect de la liberté de conscience, respect qui conditionne la compréhension de l'autre, l'acceptation des différences sans renoncement à ses propres convictions. Ces principes garantissent la cohésion sociale. Ils doivent s'appliquer sur l'ensemble du territoire, mettant fin à l'exception de l'Alsace et de la Moselle.



Une image de notre Histoire.

Le monde du travail, secteurs public et privé, sont évidemment concernés par ces principes. Il l'est aussi par les débats et les questions que cela soulève.

C'est ce jour qui a été choisi pour la remise du rapport sur la laïcité et la Fonction publique.

La FSU salue le sérieux du travail de la commission « Laïcité et Fonction publique » présidée par Emile Zuccarelli, chargé en juin dernier par la Ministre de la Fonction publique d'apporter des réponses cohérentes et concrètes aux agents de la fonction publique et à leurs employeurs, aux questions qu'ils se posent quant à l'application du principe de laïcité et ses remises en cause. Elle salue en particulier l'écoute des rapporteurs et leur volonté de synthèse.

Dans une période complexe, où la société s'interroge sur la manière de vivre ensemble, ce travail est utile, même s'il recoupe déjà de nombreux textes (notamment ceux de l'observatoire de la laïcité).

La FSU a suivi de près ces travaux et est largement intervenue dans les discussions. Les agents de la Fonction publique sont parfois démunis pour faire vivre la laïcité dans l'exercice de leur fonction. La demande de formation est forte. La FSU sera exigeante quant à la qualité des

formations qui seraient proposées dans les suites de ce rapport, ainsi qu'à toutes décisions qui pourraient être prises (réfèrent laïcité, baromètre RH, brochure pour les agents...).

Elle tient à souligner la nécessité que les formations comme les instructions qui seront données aux services soient d'abord construites sur la volonté que tous et toutes puissent s'approprier le sens des principes à respecter et faire respecter. Il y a là un gage de réussite.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.



Succès de la mobilisation au procès de l'évasion fiscale à Dax le 9 janvier dernier.

Lundi 9 janvier a eu lieu le procès de Jon Palais, militant contre l'évasion fiscale qui a participé au cours des derniers mois à la réquisition de chaises de la BNP aux côtés d'autres militants afin de dénoncer l'évasion fiscale dont les banques françaises se rendent complices. Ce fut de fait l'occasion de faire le procès de l'évasion fiscale, autant dans la rue avec 2000 personnes mobilisées toute la journée qu'au sein du tribunal. Fait rare, le procureur a exprimé sa compréhension à l'égard de Jon Palais. Refusant d'employer le terme de « vol », préférant évoquer un « emport » de chaises et louant le caractère « pacifiste et bon enfant » du mouvement des faucheurs de chaises, le procureur a revendiqué être « le premier à adhérer à la lutte contre l'évasion fiscale » et a demandé la relaxe.

Ce ne sont pas les Faucheurs ou les lanceurs d'alerte qui doivent être jugés, mais l'évasion fiscale en bande organisée, notamment par les banques. Il est temps de mettre en œuvre des mesures pour mettre fin à la fraude et à l'impunité fiscale. Ce sont entre 60 milliards et 80 milliards d'euros qui disparaissent chaque année en France, et qui font défaut aux finances publiques. Ces ressources sont pourtant nécessaires afin d'assurer le financement de services publics de qualité, de la transition écologique et sociale, et pour répondre aux besoins sociaux.

Dans l'attente du rendu du jugement le 23 janvier, la FSU appelle à poursuivre la mobilisation afin de mettre un terme à l'évasion fiscale, et participera de la mobilisation lors de la semaine d'action mondiale contre l'évasion fiscale #EndTaxHeaven qui débutera le 3 avril 2017, date anniversaire de la publication des « Panama Papers » et le 11 avril à l'occasion du second procès d'un Faucheur de chaises, Florent Compain, président des Amis de la Terre.

L'évasion fiscale, la fraude fiscale, c'est cette réalité chiffrée que vous découvrirez ci-dessous

(sources: Solidaires finances publiques, Assemblée nationale, Commission européenne, Citizens for Tax Justice)

- **20 000 milliards d'euros « dorment » dans des comptes dans les paradis fiscaux**
- **6% du PIB (Produit Intérieur Brut) britannique « s'enfuit » dans les paradis fiscaux. C'est 3% pour la France.**
- **20% des recettes fiscales brutes des pays européens disparaissent dans la fraude fiscale**
- **1000 milliards d'euros ont été perdus par l'Afrique ces cinquante dernières années à cause de l'évasion fiscale**
- **80 milliards d'euros échappent à l'administration fiscale française chaque année. L'équivalent du déficit public de 2015.**
- **83,1 milliards d'euros ont été « optimisés » dans les niches fiscales et crédits d'impôts en France en 2016**
- **500 multinationales américaines ont caché dans les paradis fiscaux 2350 milliards d'euros, c'est plus que le PIB de la France.**

Rapport annuel sur l'état de la fonction publique.

Le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique a été publié le 15 novembre dernier et présenté au Conseil Commun de la Fonction Publique. Il met à disposition de l'ensemble des citoyens des données très utiles au débat public.

En effet, l'édition 2016 de ce rapport comporte les statistiques complètes relatives à l'emploi et aux salaires des personnels de la Fonction Publique pour l'année 2014. Elle ne permet donc pas de faire un bilan du quinquennat mais en constitue un point d'étape éclairant. Le rapport fait ainsi le portrait d'une Fonction Publique affaiblie par les politiques d'austérité successives sans que les quelques mesures prises depuis 2012 modifient aujourd'hui sensiblement la donne.

Sur les rémunérations, la poursuite de la politique du gel du point d'indice ayant fait son œuvre destructrice, la mise en œuvre du PPCR* arrive tardivement. En euros constants, le salaire net moyen a augmenté seulement de 0,2 % en moyenne contre 0,6 % dans le secteur privé. De nombreux secteurs de la Fonction Publique voient une baisse de la rémunération moyenne de leurs agents.

Sur la question des non-titulaires, le rapport ne relève aucun retournement de tendance : leur part dans l'emploi public reste

à un niveau particulièrement élevé malgré le dispositif « Sauvadet » que le gouvernement a refusé de remettre à plat. La FSU est toujours porteuse d'un plan de titularisation plus ambitieux.

Le nombre de fonctionnaires de moins de 30 ans est toujours en baisse. Les indicateurs sur les structures par âge des agents marquent ainsi un vieillissement de la Fonction Publique (des départs en retraite toujours plus tardifs et des entrées toujours plus tardives elles aussi).

Réforme des retraites, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, salaires, temps de travail, formation... les données de ce rapport sont donc riches d'enseignement et confirment à la FSU la nécessité de poursuivre ses interventions pour améliorer le fonctionnement de la Fonction publique et la situation de ses agents.

Ce rapport est aussi un document utile pour déconstruire les idées fausses développées aujourd'hui contre les fonctionnaires et la Fonction publique. La FSU en conseille une lecture attentive à tous les candidats et en particulier à ceux qui seraient tentés de dénigrer le travail des agents. Ils y apprendront par exemple que 36,7% des fonctionnaires travaillent le dimanche contre 25% des salariés dans le privé, 17,5% travaillent de nuit contre 15% dans le privé.

À méditer donc...

* PPCR: Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations



REGARDS SUR LE MONDE RURAL

8ème édition

Projections, rencontres, expositions...

MAMERS

du 15 janvier 2017
au 1er février 2017

Renseignements à l'office du tourisme:
02/43/97/60/63



Pour la FSU, la générosité ne doit pas être un délit

Le 4 janvier s'ouvrait le procès de Cedric Herrou, un agriculteur de la vallée de la Roya jugé pour avoir installé sans autorisation une cinquantaine d'Érythréens dans un ancien centre de vacances de la SNCF. Le tribunal requiert huit mois de prison avec sursis. La décision a été mise en délibéré au 10 février.

Dans le même temps, Pierre-Alain Mannoni, ingénieur d'Étude dans un laboratoire de recherche du CNRS / Université Nice Sophia Antipolis, poursuivi pour avoir convoyé des Érythréennes venues d'Italie et menacé d'une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis, a été relaxé vendredi dernier. Pourtant le parquet fait appel de la décision.

Le même jour, quatre membres du collectif Roya Citoyenne ont été interpellés en compagnie de plusieurs migrants. Ils sont convoqués le 16 mai à 13H30 devant le tribunal correctionnel de Nice.

Tous ces citoyen-e-s n'ont fait qu'apporter leur aide à des personnes, parmi lesquelles des enfants, en grande détresse. Dans un contexte de tensions importantes dans la société, contexte qui permet le développement des idées des droites les plus extrêmes, c'est au contraire la solidarité entre les populations qu'il faut promouvoir. Or, la justice actuelle s'appuie sur le « délit de solidarité », supprimé en 2012, et pourtant matérialisé par l'article 622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Celui-ci prévoit une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende pour « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France ». Cependant, la loi prévoit l'immunité pour les "aidants", agissant dans un but non lucratif.

La FSU demande que le droit d'asile soit respecté afin de revenir à ce qui a fondé notre histoire, généreuse face aux populations qui fuient les conflits meurtriers, les désastres économique et écologique. C'est à l'État que revient l'obligation d'héberger et d'accompagner les demandeurs d'asile, sans se dédouaner en comptant sur des associations ou des citoyens pour endosser ce devoir humain. L'État se doit de porter assistance aux migrants en détresse, et non de poursuivre celles et ceux qui s'en chargent à sa place.

La FSU exige que face à une situation humanitaire inédite, appelée à durer, l'État prenne des mesures volontaristes, sans céder aux discours de haine. Elle apporte son soutien aux militant-e-s engagé-e-s dans ce sens et demande l'arrêt des poursuites à leur rencontre.

Un
rassemblement
de soutien à
Cédric Herrou
est prévu à
Alençon
le 10 février
probablement
sur le temps
du midi.

Pour en savoir
plus dès que ce
rassemblement
de soutien aura
été finalisé,
rendez-vous sur
le site de la FSU
61 ou sur le site
départemental
du SNUipp-
FSU 61.

Allègement de la CSG

pour les retraités modestes

La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2017 prévoit la revalorisation de 3 % des seuils de revenu fiscal de référence pour être éligible à l'exonération ou au taux réduit de CSG (contribution sociale généralisée).

La mesure entre en vigueur dès janvier 2017. Inscrite dans la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2017, elle majore de 3% les seuils de revenu fiscal permettant de bénéficier d'une exonération totale ou partielle de la CSG prélevée sur les pensions.

Le revenu fiscal de référence pris en compte figure sur l'avis d'imposition sur les revenus 2015 reçu en septembre 2016.

• Vous serez exonéré(e) de CSG si votre revenu fiscal de référence est inférieur à :

- 10 996€ pour une personne seule;
- 13 932 € pour une part et demie
- 16 868€ pour un couple;
- et 2 936 € pour une demi-part en plus.

Le fait de ne pas payer de CSG vous dispense également de payer les 0,5% de CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale)

• Vous bénéficierez du taux réduit (3,8%) si votre revenu fiscal de référence est inférieur à :

- 14 373€ pour une personne seule ;
- 18 213 € pour une part et demie
- 22 051 € pour un couple;
- et 1 919 € pour une demi-part supplémentaire.

Si votre revenu fiscal est hors de ces limites, votre pension continuera à subir une retenue de 6,6% au titre de la CSG (dont 4,2 % déductibles et 2,4 % non déductibles) et si vous n'en êtes pas exonéré totalement vous continuerez à être assujetti(e) au remboursement de la dette sociale (prélèvement de 0,5% sur les pensions au titre du RDS).

Toutefois si la pension de retraite des fonctionnaires et celle versée par l'assurance retraite de base des salariés pourront vraisemblablement être modifiées dès janvier, il faudra attendre mars dans les ménages concernés par les régimes complémentaires AGIRC et ARRCO (avec rattrapage).

Rencontres

avec nos partenaires

La FGR-FP accorde beaucoup d'intérêt aux rencontres avec ses partenaires retraités, syndicaux ou associatifs. Avec beaucoup d'entre eux, ces échanges, sont réguliers au cours de rencontres amicales et passent même par des regroupement plus structurés. C'est ainsi qu'elle agit chaque fois que cela est possible au regard de ses mandats de congrès, avec le Pôle des Retraités, l'Inter-UCR ou le Groupe des neuf, notamment sur des questions concernant les retraités du privé et du public. Il est vrai que la situation des uns et des autres s'est considérablement rapprochée au cours de la dernière décennie, suite aux différentes réformes.

La FGR-FP est également partie prenante dans de nombreuses associations humanistes, laïques, mutualistes...

Avec les Pôle des Retraités de la Fonction publique ont été abordées les questions de la pension de réversion et de la fonction publique. A cette occasion tous ont fait part de leur inquiétude face à la multiplication actuelle de déclarations délétères sur la fonction publique alors que le constat d'une prolifération d'embauches sous contrat alertent sur l'avenir même de son statut.





La FSU est membre de ce collectif

Ouverture des soldes d'hiver : les ouvrières du textile sont soldées toute l'année

Les prix sont alléchants, l'offre abondante, la communication implacable, et la tentation très forte, après quelques semaines de disette, de profiter des soldes pour acheter beaucoup, y compris ce dont on n'a pas (du tout) besoin. Pourtant, au final, ceux qui profitent vraiment de cette période ne sont pas forcément ceux que l'on croit.

Près d'un vêtement sur deux est vendu à prix soldé. Initialement conçus pour permettre aux commerçants d'écouler leurs stocks, les soldes sont promus comme une opportunité unique pour les consommateurs, notamment des couches populaires, de réaliser de bonnes affaires. C'est encore en partie vrai, mais en partie seulement. Les soldes cachent une réalité dont les seules qui sortent vraiment gagnantes sont les marques d'habillement : celle de l'exploitation des ouvriers du secteur, de l'impact environnemental... et, aussi, de la tromperie du consommateur.

De nombreuses enseignes de la mode "mainstream" réalisent spécialement pour la période des vêtements de moins bonne qualité et donc moins cher à produire, au mépris de la législation en vigueur. C'est en bout de chaîne que les impacts sont les plus importants : en Asie du Sud-Est ou en Europe de l'Est, les ouvrières de la confection qui se battent déjà pour gagner un salaire vital, qui leur permette de vivre décemment, sont contraintes de réaliser des heures supplémentaires démesurées, subissent des cadences accélérées pour répondre au pic de production. Au Bangladesh comme dans d'autres pays, les ouvriers peuvent être contraints de travailler 7 jours sur 7.

La surconsommation de vêtements encouragée par les prix cassés est un désastre environnemental, alors que les organismes de recyclage ne peuvent plus absorber la quantité de vêtements dont nous nous débarrassons. Ils inondent les marchés des pays en développement, et entrent en concurrence avec la production locale et artisanale.

**Nos actes d'achats ont un vrai poids politique...
nos actes citoyens aussi !**

Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.

REPETONS-LE: *votre participation est la bienvenue*. Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à FSU 61

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

.....par courriel à

snu61@snuipp.fr

Contact: ROUSSELIN Christian

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

Le prochain bulletin vers la mi-février



Pages culturelles départementales

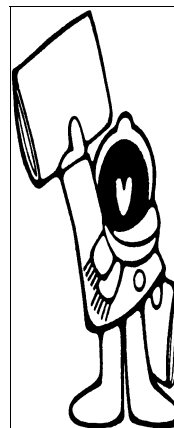
ALENCON

Depuis le lundi 26 décembre 2016 et jusqu'au 28 janvier 2017,
l'exposition « **Alençon ville fortifiée,**

regards sur l'enceinte urbaine médiévale ».

Elle est agrémentée de maquettes dont celle de la porte de Sées et de son boulevard.

Maison de la Vie Associative, 25-27 Rue Demées, Alençon.



ALENCON Médiathèque Aveline (centre ville)

« Des errances, parcours de migrants »

Exposition de photographies de Gilles Juhel (association Regards).

25 portraits de migrants, réfugiés, bénévoles et travailleurs sociaux accompagnés d'interventions écrites et audios réalisées par les élèves du collège Louise Michel. Cette réalisation a été accompagnée par les participations du réseau Canopé, du CADA (Centre d'Accueil des demandeurs d'Asile), d'APE (Accueil Promotion des Etrangers), de la CIMADE, de SDR (Solidarité Durable avec les Réfugiés)



ARGENTAN

Mercredi 8 février 17h

La cigale et la fourmi et autres fables

Compositions rock autour des Fables de La Fontaine

Dodo et Rémi sont deux amis un peu fous qui n'ont qu'un seul rêve : devenir les nouvelles stars du rock n'roll. Ce soir, ils doivent improviser un spectacle sur les *Fables de La Fontaine*... Le problème est qu'ils ne savent même pas qui c'est ! Avec humour et en musique, ils vont réinventer les Fables, les faisant découvrir de façon légère aux plus jeunes, les montrant dans une version complètement délirante aux plus grands.

Ciné Cité participe au festival Télérama qui permet de voir ou revoir une sélection de films de l'année écoulée.

Du 18 au 24 janvier 3,50 € la séance avec le Pass Télérama. Infos: cine-cite@sfr.fr

2angles FLERS

Catherine MELIN

« Nos relations spatiales »

**Vernissage samedi 21/01/17
à 18h30**

**Exposition
du 21 janvier au 4 mars**

Entrée libre les mercredis et samedis
de 10h à 18h

2angles - 11 rue Schnetz - 61100

LES BAINS-DOUCHES ALENCON

151, avenue de Courteille

**Marcel DEVILLERS
« Cœur à cuir »**

**Du 14 janvier au 5 mars
Mercredi, samedi, dimanche**

14h/18h30



Le réalisateur Gilles Perret

- Gilles Perret a réalisé 12 documentaires. Ses films ont pour lien ce pays qui est le sien, les Alpes. A s'attarder chez ses voisins de vallée, il aborde la réalité du monde politique, économique et social. Partir du local pour raconter le global. C'est ce regard singulier qui a fait le succès de ses derniers films sortis en salle comme « *Ma Mondialisation* », « *Walter, retour en résistance* », « *De mémoires d'ouvriers* » ou dernièrement en 2014, « *Les jours Heureux* ». Aujourd'hui, il nous raconte l'histoire de la Sécurité Sociale, d'où elle vient, ce qu'elle est devenue et ce qu'elle pourrait devenir. Une Histoire peu ou pas racontée jusqu'à ce jour même si elle nous concerne tous. L'histoire d'une lutte qui n'est jamais finie.

En racontant l'étonnante histoire de la Sécu, *La Sociale* rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une utopie toujours en marche, et dont bénéficient 65 millions de français.

La Sociale de Gilles Perret

**dimanche
29 janvier
17 heures**

**au
Mêle sur
Sarthe.
Salle Daniel
Rouault
46, grande rue
Suivi d'un débat.**

*A voir en d'autres
lieux si vous n'êtes
pas disponible
ce jour-là ou trop
éloigné du Mêlé.*

Les principaux protagonistes

Jolfred Frégonara

96 ans, militant CGT, chargé de la mise en place des caisses de sécurité sociale en 1946 en Haute-Savoie.

Colette Bec

Sociologue, professeur à Paris Descartes en savoir plus

Michel Etievent

Historien, biographe d'Ambroise Croizat en savoir plus

Frédéric Pierru

Sociologue, spécialiste des questions de santé en savoir plus

Bernard Friot

Economiste, Réseau Salariat

Anne Gervais

Médecin hépatologue, hôpital Bichat (Paris)

Petite histoire du 1er janvier

La longue marche du Jour de l'An, de la fête romaine à la fête sécularisée d'aujourd'hui.

Les militants laïques ont beaucoup réfléchi aux usages sociaux et culturels des fêtes.

Le premier janvier, fêté comme premier jour de la nouvelle année remonte à l'antiquité romaine. Rome a utilisé plusieurs calendriers: celui de son fondateur mythique, Romulus, qui ne comptait que dix mois; celui de Numa Pompilius, son deuxième roi, dans lequel apparaît le mois de Ianarius (Janvier, la lettre J n'apparaîtra qu'au Moyen Age), dédié à Janus, dieu des portes et des commencements; le calendrier de la République romaine, et enfin le calendrier julien, mis au point par l'astronome grec Sosigène sous Jules César. C'est pour l'essentiel, notre calendrier actuel, renommé grégorien après une adaptation faite à l'initiative du pape Grégoire XIII.

Mars fut longtemps le premier mois des calendriers romains. Janvier le remplaça en 153 avant JC. Bien que les calendriers médiévaux reprennent les douze mois du calendrier julien, le début de l'année était parfois fêté à Pâques ou le 25 décembre. A partir du XVIème siècle, les pays européens adoptent tous le premier janvier comme Jour de l'An. En France, c'est le roi Charles IX qui l'établit par son Edit du Roussillon promulgué le 15 août 1564. A Rome, le premier janvier était dédié à la déesse Strenia (d'où nos étrennes). L'Eglise catholique lutta longtemps contre les coutumes païennes associées à cette fête (visites, vœux, présents...). Mais elle finit par valider le premier janvier comme jour de l'An en 1622.

Un temps non fêté officiellement sous la Révolution lors de la mise en oeuvre du calendrier républicain, le 1er janvier revient en usage en 1797 et sera légalisé en 1810. Les militants laïques retiendront la symbolique de ce jour. L'éditorialiste de "L'Action", un des journaux les plus anticléricaux de la Belle époque, se fait poète pour écrire le 1er janvier 1907 *"Une année de plus fuit et s'efface dans la nuit du temps. L'éternité retourne son sablier et recommence à égrener, avec une volonté inflexible, ses heures et ses jours"*.

Le premier janvier est un moment de réflexion et une occasion de présenter des vœux à ses proches. Gustave Flaubert écrit ainsi avec humour à la princesse Mathilde *"J'ai coutume tous les ans, pendant la nuit de la Saint Sylvestre, de me recueillir comme les dévots qui font leur examen de conscience, et de résumer mon année comme les négociants font leur inventaire"*, mais il doute de la valeur des souhaits auprès de son amie Georges Sand. Celle-ci le convainc en deux phrases affectueuses *"Non, ce n'est pas bête de s'embrasser au jour de l'an, au contraire, c'est bon et gentil. Je te remercie d'y avoir pensé et je t'embrasse sur tes beaux gros yeux"*.

(Article paru du 30/12/2016 paru sur le site de Médiapart le 14/01/2017)

Pour cette
nouvelle
année
rallumons les
étoiles et
recevez

12 mois
pour un monde
de Paix et
de désarmement

52 semaines
pour un monde
de richesses
partagées

365 jours
de solidarité et de
fraternité

8760 heures
pour un accueil
décent et amical
des migrant.e.s

52600 minutes
contre le racisme

3153600
secondes
pour tout ce que
nous n'avons pas
dit et qu'en tant
que syndiqué.e à
la FSU nous
partageons



STAGE DEPARTEMENTAL « Préparer sa retraite »

La section départementale du SNUipp-FSU 61 organise un stage syndical « Préparer sa retraite » le jeudi 9 février 2017 à Alençon. A ce jour, 24 collègues se sont inscrit.e.s pour participer à cette journée. Elle sera animée par Olivier Kosc (secrétaire national du SNUipp-FSU) et Marc Le Disert (membre de la commission nationale des retraité.e.s du SNUipp-FSU).

A l'ordre du jour de cette journée: conséquences des dernières réformes, situations des retraité.e.s, calcul de la pension, différentes démarches à effectuer, les revendications des retraité.e.s, les apports des retraité.e.s à la société, les actions syndi-

Si le SNUipp-FSU accueille favorablement l'engagement de la ministre à généraliser le « Plus de maîtres que de classes » à toutes les écoles de l'éducation prioritaire, il souhaite que cette mesure s'inscrive dans la durée et s'élargisse à la scolarisation des moins de trois ans et à l'allègement de service des enseignants. Il demande aussi qu'elle ne se déploie pas au détriment des autres besoins dans les départements.



Installation du Haut Conseil la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA)

Mis en place par le décret du 25 octobre 2016, le HCFEA a été installé par Laurence Rossignol, ministre en charge notamment de la famille et de l'enfance et Pascale Boistard, secrétaire d'état en charge des personnes âgées et de l'autonomie, sous la présidence de Bertrand Fragonard.

230 personnes composent le Haut conseil qui est divisé en trois formations : Famille, Enfance et Adolescence, Age

Commentaire : mettre au centre des travaux la question des aidants confirme, que de fait, le ministère s'appuie sur les familles, l'entourage pour mettre la loi en œuvre. On comprend ainsi que P. Boistard puisse dire que la loi est financée : CASA d'un côté, aidants de l'autre. Le mot retraité n'a pas été prononcé et la formation Age ne considère que celles et ceux qui sont susceptibles de travailler encore et que celles et ceux qui entrent en dépendance (terme utilisé) : rien entre les deux, pas d'autre vision que la vision économique ou sanitaire. Rien sur l'existence de millions de personnes... un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2040.

La rentrée de janvier 2017 est marquée par la détermination remarquable des enseignants mobilisés pour l'avenir des lycées dans l'éducation prioritaire : grèves, blocages d'établissements, manifestations montrent que les personnels n'ont pas perdu espoir de voir l'avenir des lycées ZEP sécurisés.

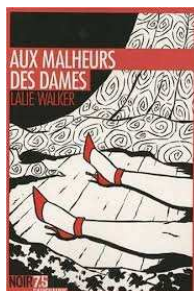
L'annonce des 450 postes supplémentaires pour la rentrée 2017 et les déclarations de la Ministre affirmant que les lycées avaient vocation à rester dans l'éducation prioritaire sont de premiers éléments de réponses à la mobilisation des personnels. Mais l'absence de traduction dans les textes officiels de cette orientation du Ministère laisse intacte l'inquiétude de la profession sur le devenir des lycées ZEP.

ALBUMS/LIVRES Des romans noirs d'écritaines

Le roman noir peut être à la fois considéré comme un sous-genre ou une sous-catégorie appartenant au roman policier qui regrouperait le roman d'énigme et le roman à suspense, mais aussi comme un genre à part entière possédant ses propres critères génériques. Les racines du roman noir sont donc parfois liées à celles du roman policier qui débuteraient au XIXe siècle. Mais il ne faut pas oublier le roman gothique anglais du XVIIIe siècle, qui est un précurseur du roman noir. Le genre du roman noir naît cependant véritablement aux États-Unis dans les années 1920, avec pour ambition de rendre compte de la réalité sociale du pays : crime organisé et terreau mafieux. Mais le roman noir connaît véritablement son essor après la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, le roman noir désigne aujourd'hui un roman policier inscrit dans une réalité sociale précise, porteur d'un discours critique, voire contestataire. Le roman noir, tout en étant un roman détective, se fixe ses propres frontières en s'opposant au roman d'énigme, car le drame se situe dans un univers moins conventionnel, et moins ludique.

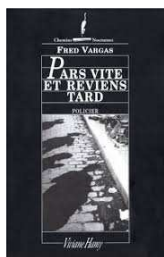
Source Wikipédia

Quelques écrivaines dont vous trouverez les romans ci-contre: Nadine MONFILS, Fred VARGAS, Chantal MONTELLIER, Jeanne DESAUBRY, Marie VINDY, Lalie WALKER



Aux malheurs des dames Lalie Walker Ed. Parigramme

Les ombres de la ville lumière La tension monte au Marché Saint-Pierre, temple du tissu au mètre. Lettres anonymes, menaces, étranges poupées de chiffon clouées aux portes, persistante odeur de brûlé dans les étages... Et bientôt des employées manquent à l'appel. Alors que la peur envahit les pentes de Montmartre, le brouillard s'épaissit. Qui peut bien être à l'origine de ces agressions : un concurrent malveillant, des prédateurs liés au Milieu, un fou... ? La police piétine, l'étau d'une construction implacable se resserre sur le Marché. Dans la psychose générale, Rebecca Levasseur prend l'enquête en main, arpentant les ruelles de la Butte, sondant les âmes et les consciences à la recherche des disparues

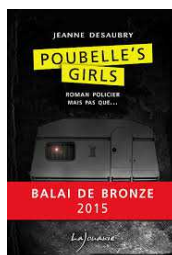


Pars vite et reviens tard Fred Vargas Ed Viviane Hamy

Pour avoir rossé un armateur responsable de la mort de deux marins, Joss Le Guern, capitaine du chalutier "Le Vent de Norois", a connu la prison, puis le chômage avant d'échouer à Paris et de devenir "crieur", place Edgar Quinet.

Trois fois par jour, Joss relève les messages, accompagnés de pièces ou de billets, que ses clients ont déposés dans sa boîte et, trois fois par jour, perché sur une estrade, il crie les nouvelles devant les habitués du quartier. Un jour, Joss découvre dans sa boîte une étrange missive qui se révèle inquiétante.

C'est tout au moins ce que pense Hervé Decambrais, un septuagénaire qui allie à la broderie de napperons une érudition peu commune. Et comme ces messages bizarres continuent d'arriver trois fois par jour, il va déployer tous ses efforts pour en détecter le sens caché.



Poubelle's girls Jeanne Desaubry Ed Lajouannie

Elisabeth peine à élever son fils et s'épuise en petits boulots. Paloma, en fin de droits, squatte les bancs publics. Les deux femmes se lient d'amitié et tentent d'oublier leur situation précaire dans le cocon apparemment rassurant d'une caravane déglinguée. La misère de leur quotidien les rattrape bientôt et les oblige à envisager de remédier à leurs soucis financiers en braquant à tout va... A l'autre bout de la ville, dans son cottage simili-hollywoodien, Blanche déprime sec et ne songe qu'à tuer son mari.

Les deux braqueuses vont fatalement croiser sa route dans des circonstances pour le moins dramatiques...

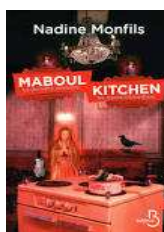


Mortelles primaires (nouvelles) Chantal Montellier

Editions Arcane 17

La gauche a disparu. Comme si un tueur en série effaçait systématiquement tous ses chefs et cheftaines ; en fait, tous ceux qui, peu ou prou, pourraient faire figure de présidents : Aubry, Autain, Cazeneuve, Chevènement, Cohn-Bendit, Duflot, El Khomri, Fabius, Filoche, Hamon, Hollande, Jospin, Laurent, Le Foll, Macron, Mélenchon, Poutou, Royal, Taubira, Touraine, Valls....

Le malfaisant signe ses forfaits d'un mystérieux 49-3. Que signifie cette hécatombe ? Une primaire sauvée ? Pourquoi ? Comment ?



Maboul kitchen Nadine Monfils Editions Belfond

Avec l'aide de quelques malades triés sur le volet, Mémé s'envole vers son rêve : ouvrir un palace à Saint-Amand-sur-Fion. Après avoir épousé le proprio, un vieux solitaire rencontré à l'asile, elle passe son voyage de noces à Etretat pour le charme de ses falaises.

Une fois veuve et héritière, à la tête du domaine avec une équipe de pétés du bulbe et un cuisinier maboul, la vieille monte une arnaque pour financer les travaux de la baraque en ruine. Sa stratégie pour plumer les gens ? Une vierge qui s'illumine et attire la foule criant au miracle. Lourdes peut aller se rhabiller. Le miracle qu'elle vise, elle, c'est de rassembler assez de fric pour se payer un relooking à faire pâlir Pamela Anderson. Son but, inexorable : reconquérir Jean-Claude Van Damme. Mais ça pourrait bien virer au boxon et à l'Auberge Rouge...



Le sceau de l'ombre Marie Vindy Editions Krakoen

Quand une journaliste se présente à son domicile, le commandant Carrière n'est pas surpris. Femmes violées, corps décapités, l'affaire à laquelle il a été mêlé six mois plus tôt a eu un énorme retentissement dans l'opinion publique. Trop de souvenirs douloureux le rattachent à cette enquête, trop de drames ont fait de lui un homme brisé.

ALFRED LOCUSSOL

Depuis maintenant 5 ans au début janvier de chaque année, un rassemblement se tient à Alençon (rue Wilson) en mémoire d'Alfred Locussol assassiné par l'OAS le 3 janvier 1962

Vous trouverez ci-dessous l'intervention de Pierre Frénée du 4 janvier 2017.

Dans le courant de l'année écoulée, mon petit-fils en terminale avait eu à faire un devoir d'histoire sur la guerre d'Algérie. Il prit la peine de passer un long moment à me faire évoquer mes souvenirs d'ancien appelé du contingent de 1955 à 1957. Je ne sais pas ce qu'il écrivit ensuite mais il eut une très mauvaise note. Si bien que le jour du Bac, il a évité soigneusement de choisir le sujet qui proposait d'analyser "les rapports entre la mémoire et l'histoire".

Depuis six mois, à propos d'Alfred Locussol, cette question me taraude. J'ai cherché des références, j'ai demandé de l'aide.

Tous les résistants à travers les âges ont en commun d'avoir été considérés, à leur époque, comme des "traîtres", des "délinquants hors-la-loi" par les puissants du moment. C'est seulement, avec du recul, dans un climat de mémoires apaisées qu'un jugement rationnel s'est formé et que justice a pu leur être rendue. Ils étaient des précurseurs.

Un long chemin reste à parcourir pour en arriver là à propos de la guerre d'Algérie. La valeur symbolique de cette modeste stèle* et les actes de vandalisme qui l'ont visée en témoignent. Emmanuel Roblès écrivait dans sa préface à un roman de Mouloud Ferraoun** "ces hommes avaient l'espoir d'une Algérie où il n'y aurait ni vainqueurs ni vaincus, mais seulement des hommes délivrés d'une séculière injustice". Pourquoi faut-il que cinquante ans après l'assassinat d'Alfred Locussol à Alençon, le fait de venir ici déposer une gerbe soit encore un geste militant?

L'historien Benjamin Stora qui a vécu, enfant, cette époque en Algérie tente d'en faire une analyse historique mais reconnaît "que la décolonisation des imaginaires n'est pas achevée". Il met en cause, en France comme aux Etats-Unis- "des sudistes attardés" chez nous pour les colonies, là-

bas pour l'esclavage, partout à tuer dès que la République fendre leurs privilèges. Il fait question fondamentale sans çaise d'aujourd'hui, la République".

L'histoire en train de se faire se dégager du tourbillon des tes et souvent contradictoires transmises à leurs descen- « rapatriés », militaires de carharkis, travailleurs immigrés,

suffit pas de dire que tous ont été victimes de la malédiction coloniale pour « donner un sens universel à la République ». A cette belle formule, Benjamin Stora ajoute qu'encore aujourd'hui les tentatives d'apaisement sont mises à mal « par la volonté d'éliminer tout ce qui a trait à la question sociale au profit exclusif des questions d'identité à base religieuse ».

Comment répondre aux nombreuses sollicitations du devoir de mémoire? Comment partager ce devoir avec les générations d'immigrés devenus français? Pour que l'histoire ne soit pas une affaire de communautarismes qui diviseraient la nation, il est important de tisser un récit commun, commun à tous. L'histoire ne peut être une chasse gardée des fabricants d'un roman national qui serait gaulois dès la préhistoire, chrétien bien avant Jésus-Christ, porteur de civilisation armée sur tous les continents.

Pour que l'esprit critique des citoyens soit aiguisé par le questionnement du passé, il importe de rappeler qu'il y eut dans le processus de décolonisation des gens clairvoyants et courageux qui, comme Alfred Locussol, partagèrent au péril de leur vie les luttes des peuples coloniaux.

Ces aspects de l'histoire, à étudier dans la complexité du réel et que devraient transmettre l'école et les médias, font plus pour lutter contre les ravages des replis communautaristes et ce qu'il est convenu d'appeler « les radicalisations » que les injonctions à se couler d'un roman national caricatural et mortifère qui ne vient plus seulement de l'extrême-droite.

Ces aspects de l'histoire font appel à la part d'humanité de chacun.e et à ses engagements de citoyen.ne. Honorer dans cette rue Wilson où il fut assassiné le 3 janvier 1962 par l'OAS à cause des ses choix en faveur de la justice, du droit et des valeurs humaines, le souvenir d'Alfred Locussol est bien sûr une marque de respect mais aussi, de notre part à toutes et tous, un acte d'engagement dans l'histoire en train de se faire, une bataille culturelle que Benjamin Stora appelle « bataille historique ».

Donc pas seulement un devoir de mémoire mais un travail de mémoire.

Merci d'y avoir participé.



pour le racisme, et tous prêts n'est plus en mesure de dé- de cet achèvement "une laquelle, dans la société fran- blique n'a pas de sens univer-

mettra beaucoup de temps à mémoires blessées, différen- des acteurs de l'époque et dants. Qu'ils aient été rière, soldats du contingent, combattants des maquis, il ne